

PROVINCE SUD - DDDT  
ARRIVÉE LE  
19 JAN. 2021

PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : N° 1712-2020/4	19 JAN. 2021									
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ											
COPIE											
OBSERVATIONS											

Païta, le 14 JAN. 2021

N° 2021/183/FMA/JJH  
Direction des Services Techniques  
Service Infrastructure – Voirie - Environnement  
*Affaire suivie par Monsieur Frédéric MALAVAL*  
CA N° 8748 du 1/12/2020

**Objet :** Installation classé pour la protection de l'environnement (ICPE) – Station d'épuration de la salle omnisport Arène du sud – Bilan 24 heures non conforme  
**Réf :** votre courrier n° 1712-2020/3-REP/DDDT du 23/11/2020  
**PJ :** rapport mesures correctives CDE + rapport bilan 24H 2020

Monsieur,

En réponse à votre courrier ci-dessus référencé, je vous prie de trouver ci-joints les éléments que vous demandez à savoir :

- Le rapport sur les mesures correctives mises en place,
- Le bilan 24 heures réalisé les 18 et 19 novembre 2020.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.



Le MAIRE

*Willy GATUHAU*  
Willy GATUHAU

MONSIEUR LE CHEF DE SERVICE DES INSTALLATIONS CLASSEES,  
DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET DES DECHETS  
DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
DES TERRITOIRES DE LA PROVINCE SUD  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Mairie de Païta - BP7  
98890 - Nouvelle-Calédonie  
Tél. 35 21 11 - Fax 35 30 47  
Courriel: secretariat.general@ville-paita.nc